

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle 214 de l'hôtel de ville, le **lundi 17 février 2020** à compter de **18 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire  
Madame Geneviève Braconnier, conseillère  
Monsieur François Bujold, conseiller  
Monsieur Jean Cormier, conseiller  
Monsieur René Leblanc, conseiller  
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Madame Céline LeBlanc, greffière  
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général

Est absent :

Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller

**ADMINISTRATION**

49-02-20

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur François Bujold

et unanimement résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que lu par le maire.

**ADOPTÉE**

50-02-20

**AUTORISATION - APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE ET LA DISPOSITION DES DÉCHETS SOLIDES**

**Considérant** la volonté du Conseil d'entreprendre des procédures afin de procéder à un appel d'offres pour la collecte et la disposition des déchets et des matières recyclables;

**Considérant que** le contrat actuel se terminera le 31 mai 2020;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Madame Geneviève Braconnier

et unanimement résolu :

**D'autoriser** les procédures d'appel d'offres pour la collecte et la disposition des déchets solides et des matières recyclables.

**ADOPTÉE**

**RÈGLEMENT 1129-20 CONCERNANT LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DE LA COLLECTE SÉLECTIVE PORTE À PORTE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 873-10 - AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJET**

Le conseiller monsieur François Bujold donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 1129-20 concernant la gestion des matières résiduelles et de la collecte sélective porte à porte et abrogeant le Règlement 873-10.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

**RÈGLEMENT 1128-20 AUTORISANT L'ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 206 143 \$, REMBOURSABLE EN 7 ANS - AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJET**

Le conseiller monsieur Jean Cormier donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 1128-20 autorisant l'achat d'une rétrocaveuse et décrétant un emprunt de 206 143 \$, remboursable en 7 ans.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

51-02-20

**AUTORISATION D'ACHAT - SERVICE INCENDIE**

**Considérant que** le Conseil souhaite doter le Service incendie d'un système de nettoyage pour les habits de combat des pompiers volontaires;

**Considérant qu'**une demande d'aide financière a été déposée auprès du Service ambulancier de la Baie pour cette acquisition;

**Concernant qu'**un protocole d'entente sera convenu avec les Services incendie des municipalités de Cascapédia-St-Jules, Caplan, Saint-Alphonse et Saint-Siméon afin de partager les frais électriques et autres frais pour l'utilisation de ce système;

**Considérant qu'**une offre a été reçue de la firme l'Arsenal pour l'achat de cet équipement;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean Cormier

et unanimement résolu :

**D'autoriser** l'achat d'un système de nettoyage pour les habits de combats des pompiers volontaires de la firme l'Arsenal selon l'offre déposée au montant de 21 166,87 \$, taxes en sus. Il est entendu que cet achat est conditionnel à la réception d'une aide financière du Service ambulancier de la Baie.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)**

Aucune question n'est soumise.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 18 h 53.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière